

# Province de Québec

A une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue au lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 11 janvier 2021, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, M. Daniel Fortin, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard et M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

La présente séance est tenue à huis-clos conformément aux directives de la Santé publique. Attendu des problèmes techniques, l'enregistrement audio de la séance n'est pas disponible sur le site internet de la municipalité.

## Ordre du jour de l'assemblée

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation des procès-verbaux du 7 et 16 décembre 2020.
3. Projet de règlement décrétant les taux de taxes et de compensations pour l'année 2021.
4. Demande du Club Sport 4 de l'Érable pour ajouter une partie du Petit 10<sup>e</sup> Rang pour la circulation des VHR.
5. Confirmation de l'intention de la municipalité de réaliser les travaux autorisés au plus tard le 31 juillet 2021, pour le dossier RIRL-2018-891 du segment 16 Chemin de la Grosse-Ile.
6. Confirmation de l'intention de la municipalité de réaliser les travaux autorisés au plus tard le 31 juillet 2021, pour le dossier RIRL-2016-341B du segment 19 Chemin de la Grosse-Ile.
7. Webinaire pour le directeur général sur les droits de mutations offert par l'ADMQ le 14 janvier 2021.
8. Webinaire sur les nouveaux règlements d'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, les 3 et 4 février 2021.
9. Procédures pour la vente des immeubles pour non-paiement des taxes municipales.
10. Renouvellement de l'offre de Lavery, avocats, pour l'année 2021.
11. Tarif horaire pour la location du tracteur-souffleur avec opérateur en 2021 (150.00 \$ en 2020).
12. Demande de la brigadière scolaire pour une augmentation de son tarif horaire.
13. Versement des salaires des préposées au service de garde et de la brigadière, pour la période du 4 au 8 janvier 2021.
14. Coût de location des locaux à l'édifice municipal pour 2021.
15. Maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> février au 14 novembre 2021.
16. Affectation aide financière du COVID-19 aux budgets 2020 et 2021.
17. Période de questions de l'assistance.
18. Soumission de Sotek pour la réparation d'humidificateur à l'immeuble de la Caisse.
19. Mandat à la MRC de l'Érable pour consultation publique projet de la Ferme Annaud inc., pour la construction d'une nouvelle ferme porcine.
20. Adhésion 2021 du directeur général et secrétaire-trésorier à l'ADMQ et de l'inspecteur en bâtiment et environnement à la COMBEQ.
21. Adhésion 2021 de l'agent administratif à l'ADMQ.
22. Nomination de Mme Isabelle Plante sur le comité consultatif d'urbanisme.
23. Adhésion 2021 à la Fédération québécoise des Municipalités.
24. Renouvellement adhésion au Réseau d'information municipale.
25. Proclamation des Journées de la persévérance scolaire 2021.
26. Demande d'aide financière annuelle du Centre de prévention Suicide Arthabaska-Érable.
27. Transfert de 8 000 \$ au CDE Ste-Julie de Laurierville.
28. Correspondance.
29. Approbation des comptes.

30. États des revenus et dépenses au 31 décembre 2020.  
31. Varia. (Pavage accotement route 116, projet développement résidentiel)  
32. Clôture de l'assemblée.

**Résolution : 2021-001**

**Présentation et approbation de l'ordre du jour.**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-002**

**Approbation des procès-verbaux du 7 et 16 décembre 2020.**

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que les procès-verbaux du 7 et 16 décembre 2020, soient et sont adoptés et signés tel que rédigés et présentés aux membres du conseil, et dont le directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

**Adoptée**

**Présentation d'un projet de règlement décrétant les taux de taxes et de compensations pour l'année 2021.**

Monsieur le conseiller, Pierre Cloutier, présente un projet de règlement décrétant les taux de taxes et de compensations pour l'année 2021.

Ce projet de règlement a pour objet de décréter le taux de taxes foncières, le taux de taxes foncières spéciales pour le service de la dette, les compensations pour le service d'aqueduc, la compensation pour rembourser le fonds de roulement pour la mise à niveau du système septique commun, la compensation pour le service de la collecte et l'enfouissement des déchets, pour la collecte et le traitement de la récupération et pour la collecte et le traitement des encombrants, la compensation pour la récupération du plastique agricole, la compensation pour les égouts sanitaires et la compensation pour l'entretien des cours d'eau.

**Résolution : 2021-003**

**Demande du Club Sport 4 de l'Érable pour ajouter une partie du Petit 10<sup>e</sup> Rang pour la circulation des Véhicules hors routes (VHR).**

**Attendu** que le Club Sport 4 de l'Érable s'adresse à la municipalité pour obtenir l'autorisation de circuler sur une partie du Petit 10<sup>e</sup> Rang, afin d'accéder à la Station de glisse du Mont Apic, nouveau relais pour les Quadistes;

**Attendu** que suite à une discussion avec le représentant du Ministère des Transports au niveau de la circulation des VHR, la municipalité peut autoriser la portion de chemin municipal demandée, par résolution, puisqu'elle représente moins de d'un kilomètre;

**Par conséquent**, il est proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la demande du Club Sport 4 de l'Érable, d'utiliser une partie du Petit 10<sup>e</sup> Rang, soit de l'intersection du Petit 10<sup>e</sup> Rang et de la Route du 9<sup>e</sup> Rang, jusqu'au limite de la Paroisse de Plessisville, comme sentier pour les VHR.

**Que** la signalisation indiquant la circulation de VHR dans cette portion du chemin municipal est de l'entière responsabilité du Club Sport 4 de l'Érable.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-004**

**Dossier RIRL 2018-891 du segment 16 du Chemin de la Grosse-Ile.**

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville, confirme son intention de réaliser les travaux autorisés dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local (RIRL), pour le dossier 2018-891, soit le segment 16 du Chemin de la Grosse-Ile, au plus tard le 31 juillet 2021 et de transmettre la reddition de comptes par courriel à [aideVL@transports.gouv.qc.ca](mailto:aideVL@transports.gouv.qc.ca) au plus tard le 31 août 2021.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-005**

**Dossier RIRL 2016-341B du segment 19 du Chemin de la Grosse-Ile.**

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville, confirme son intention de réaliser les travaux autorisés dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local (RIRL), pour le dossier 2016-341B, soit le segment 19 du Chemin de la Grosse-Ile, au plus tard le 31 juillet 2021 et de transmettre la reddition de comptes par courriel à [aideVL@transports.gouv.qc.ca](mailto:aideVL@transports.gouv.qc.ca) au plus tard le 31 août 2021.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-006**

**Webinaire sur les droits de mutations, offert par l'ADMQ, le 14 janvier 2021.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, à participer à un webinaire offert par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), intitulé « Les droits sur les mutations...et si on y jetait un coup d'œil? », le 14 janvier 2021 de 9h00 à 10h15, dont la conférencière est Me Mireille Lemay de Tremblay Bois.

**Que** la municipalité paie le coût d'inscription de 125.00 \$, taxes non incluses.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-007**

**Webinaire sur les nouveaux règlements d'application de la Loi sur la Qualité de l'Environnement.**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Mme Claire Gosselin, à participer à un webinaire offert par la Corporation des Officiers municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ), intitulé « Les nouveaux règlements d'application de la L.Q.E. : un labyrinthe nécessitant un fil d'Ariane », les 3 et 4 février 2021 de 9h00 à 12h00, dont le conférencier est Me Daniel Bouchard de Lavery avocats..

**Que** la municipalité paie le coût d'inscription de 304.85 \$, taxes non incluses.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-008**

**Procédures pour la vente des immeubles pour le non-paiement des taxes municipales.**

**Attendu** que la municipalité peut transmettre au bureau de la MRC de l'Érable, au plus tard le 15 mars 2021, l'état des immeubles qui devront être vendus pour le non-paiement des taxes municipales et/ou scolaires;

**Attendu** que la municipalité prévoit utiliser ce service pour quelques immeubles;

**Attendu** que la première étape du processus, est l'adoption d'une résolution autorisant le directeur général à transmettre par courrier, un dernier avis aux propriétaires ayant des taxes dues;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à transmettre par courrier, un dernier avis aux propriétaires en défaut de paiement des taxes municipales.

### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-009**

##### **Renouvellement de l'offre de service de Me Daniel Bouchard, avocat, pour 2021.**

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de renouveler, pour l'année 2021, l'offre de services professionnels de Me Daniel Bouchard, avocat de la firme Lavery, Avocats.

**Que** cette offre de services professionnels comprend une formule abonnement basée sur un tarif forfaitaire annuel.

**Que** la formule abonnement au coût de 1 000.00 \$, taxes et déboursés non inclus, donne droit à ce qui suit :

- Appels téléphoniques et échanges de courriels lorsque la question ne nécessite pas de recherche, de consultation ou de rédaction de documents ou de représentations;
- Vérification des projets de procès-verbaux du conseil municipal ou du comité exécutif;
- Avis juridiques simples, selon les circonstances et après discussion entre la municipalité et l'avocat concerné.
- Vérification de règlements sans y apporter de modifications;
- Diffusion d'articles rédigés par l'équipe de Lavery, avocats, en droit municipal;
- Accès à au moins une séance de formation gratuite en personne ou par visioconférence selon des sujets d'actualité décidés par l'équipe;

**Que** tous les autres mandats, s'il y a lieu, seraient exécutés selon la formule horaire.

### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-010**

##### **Tarif horaire pour la location du tracteur-souffleur avec opérateur.**

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de louer avec opérateur, le tracteur avec souffleur à neige, à l'entreprise EMP inc., pour des opérations de déneigement sur le territoire de la municipalité de Laurierville, pour la présente saison hivernale 2020-2021, et ce, au tarif horaire de 155.00 \$.

### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-011**

##### **Demande de la brigadière scolaire pour une augmentation de son tarif horaire.**

**Attendu** que la brigadière scolaire, Mme Lyne Lemelin, demande une augmentation de son tarif horaire de 0.50 \$, pour l'année 2021;

**Attendu** que Mme Lemelin est brigadière scolaire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1997;

**Par conséquent**, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement que ce conseil accepte la demande de la brigadière scolaire, Mme Lyne Lemelin, d'augmenter son tarif horaire pour l'année 2021 de 0.50\$, par rapport à l'année 2020.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-012**

**Versement des salaires des préposées au service de garde et de la brigadière scolaire, pour la période du 4 au 8 janvier 2021.**

**Attendu** que le gouvernement du Québec a ordonné la fermeture des écoles primaires du 4 au 8 janvier 2021, relativement à la pandémie de la COVID-19;

**Attendu** que les préposées au service de garde, Mme Mélisa Samson et Mme Lynn Champagne, ainsi que la brigadière scolaire, Mme Lyne Lemelin, demandent d'être rémunérées pour la période du 4 au 8 janvier 2021;

**Attendu** que la municipalité a reçu une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour pallier aux dépenses causées par la COVID-19;

**Par conséquent**, il est proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de payer le salaire des préposées au service de garde et de la brigadière scolaire, pour la période du 4 au 8 janvier 2021, selon les heures normalement effectuées lors de cette période.

**Que** le coût des salaires pour ces 3 employés, pour la période du 4 au 8 janvier 2021, représente un montant d'environ 870.00 \$.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-013**

**Coût de location des locaux à l'édifice municipal pour 2021.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que les tarifs pour la location de locaux à l'édifice municipal soient les suivants pour l'année 2021 :

	<b>Tarif 2020</b>	<b>Tarif 2021</b>
Location grande salle :	140.00 \$	145.00 \$
Salle FADOQ : (lunch après funérailles, fête familiale)	85.00 \$	90.00 \$
Location grande salle : cours plusieurs semaines :	25.00 \$/h	28.00 \$/h
Location grande salle : réunion moins de 2 hres :	50.00 \$	55.00 \$
Location salle de réunion : Fête familiale	55.00 \$	60.00 \$
Location salle de réunion : Cours plusieurs sem. :	40.00 \$/jr	45.00/jr
Location salle de réunion : Réunion synd. et autres	50.00 \$	55.00 \$

**Que** la salle FADOQ est utilisée seulement lorsque la grande salle est occupée par une autre activité.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-014**

**Nomination d'un maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> février 2021 au 14 novembre 2021.**

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que M. Pierre Cloutier, soit nommé maire suppléant pour la période du 1<sup>er</sup> février 2021 au 14 novembre 2021;

**Que** M. Pierre Cloutier, conseiller, peut signer, pour cette période, les chèques en cas d'absence du maire M. Marc Simoneau, conjointement avec

le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, ou avec la directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Mme Danielle Bergeron.

**Que** M. Pierre Cloutier, conseiller, remplit les fonctions du maire, en son absence, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés, comme stipulé à l'article 116 du Code municipal de la Province de Québec.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-015**

##### **Affectation aide financière COVID-19 aux budgets 2020 et 2021.**

**Attendu** que la municipalité de Laurierville a reçu une aide financière au montant de 69 002 \$ du ministère des Affaires municipales dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;

**Attendu** que la municipalité peut utiliser l'aide autant en 2020 qu'en 2021;

**Attendu** que le directeur général et secrétaire-trésorier a préparé un tableau de l'utilisation de l'aide financière en 2020 et des prévisions pour 2021, afin de combler les pertes au niveau des inscriptions au gym, de location du Pavillon récréatif et de la salle municipale, du tournoi de golf, du service de garde, des droits de mutations immobilières et de l'aide financière versée en 2020 à la Résidence Provencher;

**Par conséquent**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, qu'un montant de 38 000 \$, soit affecté à l'année 2020 et un montant de 31 002 \$, soit affecté à l'année 2021.

#### **Adoptée**

#### **Période de questions.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne que l'ordre du jour a été publié sur le site internet de la municipalité et sur la page facebook, quelques jours avant la séance du conseil, afin que les personnes puissent expédier par courriel leurs questions avant la séance du conseil.

Le directeur général et secrétaire-trésorier mentionne avoir reçu aucune question.

#### **Résolution : 2021-016**

##### **Soumission de Sotek inc. pour la réparation de l'humidificateur à l'immeuble de la Caisse.**

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que ce conseil accepte la soumission de Sotek inc., pour le remplacement de pièces sur l'humidificateur du système de chauffage et climatisation à l'immeuble de la Caisse.

**Que** le coût estimé de la réparation de l'humidificateur, avant taxes, est de 678.83 \$, pièces et main-d'œuvre incluses.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-017**

##### **Mandat à la MRC de l'Érable pour une consultation publique pour le projet de la Ferme Annaud inc..**

**Attendu** le projet d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de suidés de la Ferme Annaud inc.;

**Attendu** qu'il y a lieu, conformément à l'article 165.4.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Chapitre A-19.1), de déléguer à la MRC de l'Érable la responsabilité d'organiser et de tenir la consultation publique sur la demande de permis ou de certificat de la Ferme Annaud inc. et de

transmettre à la MRC une copie de tous les documents déposés par cette dernière au soutien de sa demande;

**Attendu** que dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 (coronavirus), ladite consultation pourrait se tenir par écrit selon les dispositions en vigueur au moment de la tenue de celle-ci;

**En conséquence**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers :

**De déléguer** à la MRC de l'Érable, conformément à l'article 165.4.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la responsabilité d'organiser et de tenir la consultation sur la demande de permis ou de certificat de la Ferme Annaud inc., relativement à son projet d'implantation d'un nouveau lieu d'élevage de suidés sur le lot 5 659 374.

**De transmettre** à la MRC de l'Érable une copie de tous les documents déposés par la Ferme Annaud inc. au soutien de sa demande.

**D'autoriser** que l'ensemble des frais de cette consultation soient assumés par la municipalité.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-018**

**Adhésion du directeur général à l'ADMQ et de l'inspecteur en bâtiment à la COMBEQ.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de défrayer la cotisation pour l'année 2021 du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

**Que** ce conseil accepte également de défrayer la cotisation pour l'année 2021 de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Mme Claire Gosselin, à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ).

**Que** la cotisation annuelle pour l'ADMQ est de 569.13 \$, taxes incluses, plus une assurance responsabilité de 390.00 \$, pour un total de 959.13 \$ (923.43\$ en 2020).

**Que** la cotisation annuelle pour la COMBEQ est de 436.91 \$, taxes incluses (même montant qu'en 2020)

**Adoptée**

**Résolution : 2021-019**

**Adhésion 2021 de l'agent administratif à l'ADMQ.**

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de défrayer la cotisation de l'année 2021 de l'agent administratif et préposé au service de loisirs, M. Jean-François Labrie-Simoneau, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), comme membre formation.

**Que** le coût de la cotisation 2021 est de 130.00 \$, taxes non incluses.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-020**

**Nomination de Mme Isabelle Plante sur le Comité consultatif d'urbanisme.**

**Attendu** la démission de M. Claude Poulin sur le Comité consultatif d'urbanisme;

**Attendu** que Mme Isabelle Plante a manifesté un intérêt pour combler le poste vacant;

**Par conséquent**, il est proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que ce conseil nomme Mme Isabelle Plante pour siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme, comme représentante des citoyens de Laurierville.

**Que** Mme Plante terminera le mandat de 2 ans de M. Poulin, soit le 13 novembre 2021.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-021**

**Adhésion 2021 à la Fédération québécoise des Municipalités.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville renouvelle son adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) pour l'année 2021.

**Que** la cotisation pour l'année 2021 est de 1 852.34 \$, taxes incluses, comparativement à un montant de 1 816.01 \$ pour 2020.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-022**

**Renouvellement adhésion au Réseau d'information municipale du Québec.**

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que la municipalité renouvelle son adhésion au Réseau de l'information municipale du Québec, afin de recevoir le cyberbulletin d'information journalier portant sur le monde municipal.

**Que** le coût d'abonnement au cyberbulletin d'information est de 327.68 \$, taxes incluses, soit le même prix qu'en 2020..

**Adoptée**

**Résolution : 2021-023**

**Proclamation des Journées de la persévérance scolaire 2021.**

**Considérant** que le contexte pandémique fragilise l'équilibre et les repères qui stabilisent les jeunes et adultes durant leur parcours scolaire;

**Considérant** que les mesures sociosanitaires agissent défavorablement sur l'engagement et la motivation des jeunes et des adultes en formation, augmentent leur anxiété, accentuent l'isolement et limitent les contacts avec leurs pairs. Ces conséquences ont des effets à court, à moyen terme et certainement à long terme sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des étudiants centricois;

**Considérant** que malgré la situation pandémique, la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

**Considérant** que tous les acteurs de la communauté peuvent agir sur la persévérance scolaire afin de favoriser la réussite éducative au Centre-du-Québec;



**Considérant** que la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec tient, chaque année en février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire;

**Considérant** que dans le cadre de cette édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes et aux adultes en formation que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

**Considérant** que la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, l'ensemble des acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes et d'adultes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

**Pour ces raisons**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, de déclarer que la municipalité de Laurierville appuie les Journées de la persévérance scolaire 2021 par cette résolution.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-024**

#### **Demande d'aide financière annuelle du Centre de prévention Suicide Arthabaska-Érable et activité bénéfique.**

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que la municipalité verse une aide financière de 200.00 \$ pour 2021, au Centre de prévention Suicide Arthabaska-Érable.

#### **Adoptée**

#### **Résolution : 2021-025**

#### **Transfert de 8 000 \$ au CDE Ste-Julie et Laurierville.**

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, qu'un montant de 8 000 \$ soit versé au Comité de Développement Économique de Ste-Julie et Laurierville, pour les initiatives économiques et industrielles, réalisés au cours des derniers mois.

#### **Adoptée**

#### **Correspondance.**

- Lettre du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, concernant le versement d'une somme de 12 080.11 \$, pour l'année 2020, dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
- Réception de la part de l'organisme ORAPÉ, du bilan de la collecte des objets volumineux pour l'année 2020, lequel mentionne la récupération de 20.15 tonnes de matériel pour Laurierville, de la réception de 89 appels de citoyens et de 24 sorties pour la cueillette des objets volumineux.
- Carte de remerciements du Cercle des Fermières pour la peinture et le remplacement du revêtement de plancher dans leur local à l'édifice municipal.
- Réception de la Table régionale de concertation des aînées du Centre-du-Québec d'un rapport sur la Rencontre de concertation régionale spéciale, dont les objectifs et le mandat de cette rencontre étaient :
  1. Échanger sur les problématiques communes vécues par les aînés de la région.

2. convenir de solutions pouvant permettre d'améliorer leurs conditions de vies
3. Identifier les interventions réalisées dans la région au cours de l'année qui ont favorisé le vieillissement actif des aînés (bons coups, services, etc...)
4. Échanger sur les perspectives d'avenir.

#### Liste des comptes.

Ministre des Finances : Remises de décembre.	5 826.77
Receveur Général du Canada : Remises de décembre.	2 008.06
E.M.P. inc. : Transport et épandage feuilles mortes.	3 125.26
Plomberie 1750 inc. : Ball valve à la caserne.	340.18
Plomberie 1750 inc. : Installation compteurs d'eau.	8 883.78
Carte Sonic : Essence pick-up.	202.68
Électricité Grégoire Poiré inc.: Remplacement aéroconvecteur Caisse.	777.25
Électricité Grégoire Poiré inc. : Changer contrôle station de pompage.	156.95
Électricité Grégoire Poiré inc. : Chauffage au réservoir Rg Scott.	621.59
Postes Canada : Envoi circulaires Vœux de Noël.	108.12
Postes Canada : Timbres et envoi Poliquin décembre.	229.16
La Maison du Prélart inc. : Revêtement plancher local Fermières.	3 687.94
Kubota Victoriaville : Entretien tracteur pelouse.	864.15
Sylvain Beauregard : Honoraires novembre.	471.40
Petite caisse : Dépenses décembre.	36.20
VIVACO : Coupons rabais bénévoles et employés Noël.	1 220.00
RREMQ : Cotisations retraite pour décembre.	1 443.26
Employés : Salaire de décembre.	15 276.31
Bell Canada : Service pour décembre.	353.61
Hydro-Québec : Luminaires de rues décembre.	766.65
Hydro-Québec : Enseigne numérique du 17 oct. au 14 déc..	91.97
Les Services EXP inc. : Honoraires chemin de la Grosse-Ile.	10 306.71
Praxair Canada inc. : Oxygène K.	114.42
Énergies Sonic : Huile à chauffage édifice municipal pour décembre.	1 883.86
Lavery Avocats : Honoraires dossier enseigne numérique.	1 241.73
Eurofins/EnvironeX : Analyse de l'eau en décembre.	1 061.80
VIVACO : Divers matériel garage et édifice municipal.	97.48
JM Samson : Location lift pour débarquement asphalte froid.	17.25
Carte Sonic : Essence pick-up décembre.	93.00
Petite caisse : Matériel service de garde et frais de poste.	23.85
EMP inc. : Déneigement décembre.	24 200.64
MRC de l'Érable : Frais de service Vertisoft pour batterie de secours.	102.89
Fonds d'information sur le territoire : Mutations décembre.	30.00
Machinerie Mailhot inc. : Entretien tracteur ST-40.	4 938.35
Auger BC Sécurité inc. : Inspection système d'alarme caserne.	371.95
Plomberie 1750 inc. : Ball valve caserne et 18 pieds cuivre 2".	872.36
Plomberie 1750 inc. : Réparation calorifère logement édifice.	197.10
Services Sanitaires Denis Fortier : Service plastiques agricole déc..	1 471.68
ADMQ : Forfait 8 webinaires.	431.16
EMP inc. : Démanteler barrage de castors Grosse-Ile.	533.20
Gaudreau Environnement inc. : Service pour décembre.	9 474.03
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 projet Rang 10 Est.	388.50
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 segment 19 Chemin Grosse-Ile.	13 430.39
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 segment 16 Chemin Grosse-Ile.	18 722.20
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 avenue Normand.	245.20
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 Rang Scott.	31 141.44
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 Rang 7 Est.	3 889.50
MRC de l'Érable : Honoraires 2020 Rang 8 Ouest.	4 501.00
MRC de l'Érable : Honoraires 2020, égout pluvial avec TECQ.	4 344.80
Xérox Canada ltée : Service pour décembre.	130.76

**Total :**

**180 767.78**

**2021**

Bell Mobilité : Service pour janvier.	155.57
Danielle Bergeron : Coupons rabais nouveaux arrivants.	1 000.00
Financière Banque Nationale : Intérêts emprunt 2016-02.	4 462.68
Financière Banque Nationale : Capital emprunt 2016-02.	36 900.00
Claire Gosselin : Frais déplacements janvier.	80.00
Formiciel : Fournitures papeteries taxes municipales.	639.97
Mégaburo : Papeterie de bureau.	215.51
ADMQ : Webinaire droits de mutations.	143.72
Les Éditions juridiques FD inc. : Mise à jour Loi élections.	81.59
Médial Services-conseils-SST : Forfait semestriel 2021.	404.04
La Capitale : Ass. Coll. Pour janvier.	2 361.89
Hamel Propane inc. : Location réservoir 100 litres salle municipale.	172.41
MRC de l'Érable : Travaux cours d'eau Andréa-Caron.	3 361.12
MRC de l'Érable : Licence Ominialerte 2021.	1 140.58
Promutuel Assurance : Primes 2021.	20 018.07
SPAA : Service pour 2021.	819.64
PG Solutions : Entretien et soutien des applications en 2021.	5 353.24
PG Solutions : Licence antivirus.	91.98
PG Solutions : Entretien et soutien Évaluation en ligne.	888.76
Partenaires 12-18 : Contribution financière 2021.	2 974.50
La Maison du CLDI de l'Érable : Aide financière 2021.	100.00

**Total :** **81 365.27**

**Résolution : 2021-026****Approbation des comptes.**

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

**Adoptée****États des revenus et dépenses au 31 décembre 2020.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 31 décembre 2020, démontrant à cette date, des encaissements de l'ordre de 3 715 186.30 \$, et des déboursés au montant de 3 741 708.40 \$, laissant un solde en caisse de 395 620.54 \$. De plus, à titre comparatif, on retrouve sur l'état des revenus et dépenses au 31 décembre 2020, les revenus et dépenses au 31 décembre 2019.

**Varia.****Résolution : 2021-027****Pavage accotements Route 116.**

**Attendu** qu'il est prévu que le ministère des Transports effectue des travaux de pavage sur la Route 116 en 2021, entre Plessisville et Lyster, incluant le pavage des accotements;

**Attendu** que le pavage des accotements de la Route 116, entre le village de Laurierville et le Rang 6 Est, ainsi qu'entre la Route Gagné et la Route de la Station (90 mètres), est une action priorisée dans la Politique familiale et démarche Municipalité Amie des Aînés de la municipalité depuis 2013, afin de faciliter l'accès à la piste cyclable du Parc linéaire des Bois-Francs, et ce, de façon sécuritaire;

**Par conséquent**, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville demande au ministère des Transports d'effectuer le pavage de l'accotement nord-est de la Route 116, sur une largeur minimale de 3 mètres, entre l'avenue Renaud et le Rang 6 Est (±800 mètres), et entre la Route Gagné et la Route de la Station (90 mètres), afin de

faciliter l'accès à la piste cyclable du Parc linéaire des Bois-Francis, et ce, de la façon la plus sécuritaire possible.

**Que** le trajet entre la piste cyclable du Parc linéaire des Bois-Francis et le village de Laurierville, sera ainsi le suivant : Avenue Renaud, Route 116 (800 mètres), Rang 6 Est (120 mètres), Route Gagné, Route 116 (90 mètres), Route de la Station et inversement.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-028**

**Développement domiciliaire.**

**Attendu** que la municipalité étudie présentement différentes options pour un développement résidentiel;

**Attendu** que le manque d'expertise pour déterminer le meilleur endroit, le type de sol, avec service égout en commun ou système septique pour chaque résidence;

**Par conséquent**, il est proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, de demander au service d'ingénierie de la MRC de l'Érable, leur support pour aider la municipalité dans sa démarche pour le choix d'un emplacement pour un développement résidentiel.

**Adoptée**

**Résolution : 2021-029**

**Clôture de l'assemblée**

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

**Adoptée**

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**Maire.**

**Directeur général et secrétaire-trésorier**